

# Bien préparer son déménagement

*Parce que la préparation d'un déménagement est la clé du succès, A. Tessiot en plus des services proposées vous accompagne et vous conseil dans les différentes étapes.*

## 3 semaines avant votre déménagement

- Faites transférer votre (ou vos comptes) dans votre future Agence Bancaire, Caisse d'Épargne, Centre de Chèques postaux :
- Réclamez l'arrêté des comptes au Syndic, si vous êtes co-proprétaire et que vous avez vendu votre appartement :
- Téléphonez au service EDF/GDF et au service des Eaux, afin de faire relever les compteurs et résilier l'abonnement :
- Téléphonez à votre Centre des Télécommunications pour faire transférer ou résilier votre abonnement **avec prise d'effet le lendemain de votre départ** :
- Renseignez-vous sur les possibilités de scolarité, jardin d'enfants, crèche de votre nouveau lieu de résidence et si possible, prendre contact avec les établissements susceptibles d'accueillir vos enfants :
- Informez votre assureur **par lettre recommandée avec A.R.** (habitation, vie, automobile...) :
- Si vous êtes locataire, prenez rendez-vous avec le propriétaire pour effectuer un état des lieux, (en relation avec la date de votre déménagement) :

## Communiquez votre nouvelle adresse

- Aux Publications auxquelles vous êtes abonné :
- Aux Associations auxquelles vous adhérez :
- A votre Mutuelle :
- A votre Caisse de retraite :
- Aux services des Impôts :
- Au centre de redevance T.V., à Canal + et aux chaînes câblées auxquelles vous êtes abonnés :
- Donnez des instructions auprès de La Poste pour faire suivre votre courrier :
- Prévoyez le changement d'adresse sur votre carte grise :
- Vérifiez si votre passeport est en cours de validité (les formalités sont plus rapides à l'ancienne adresse) :

Contactez A. Tessiot Déménagement, un conseiller pourra vous aider

Bourges : 02.48.23.01.12

Limoges : 05.55.32.04.44

La Réunion : 02.62.26.66.16

Mayotte : 02.69.61.74.74

Madagascar : (002261) 20.24.248.31

## 1 semaine avant

- Prévenez le gardien et/ou la gardienne de la date du déménagement et l'avertir de l'utilisation de l'ascenseur :
- Prévenez les voisins de la date du déménagement pour qu'ils ne soient pas surpris du dérangement :

## La veille du déménagement

- D'une manière générale, déposez tous les objets fixés et/ou vissés aux murs, plafonds, planchers :
- Videz le réfrigérateur et le congélateur ; les faire dégivrer :
- Videz la friteuse :
- Veillez à ce que tous les récipients pleins soient bien bouchés :
- Etiquetez les clés des meubles (Gardez-les éventuellement avec vous) :
- Rassemblez vos petits objets personnels (papiers, bijoux, etc... et gardez-les éventuellement avec vous) :
- Mettez de côté le nécessaire pour la période pendant laquelle vous serez privé de votre mobilier et de vos objets personnels :

## Avant de quitter votre logement

- Avant le départ de l'équipe de déménageurs, vérifiez avec le Chef d'équipe l'ensemble des pièces sans oublier les placards, la cave, le grenier, etc... :
- **Et pour ne rien oublier :**
- Fermez les robinets (eau et gaz)
- Eteignez l'électricité et l'alarme
- Fermez les volets
- Videz la boîte aux lettres
- Enlevez le nom sur la porte/sonnette
- Et éventuellement, conservez avec vous de quoi nettoyer après notre départ :

## A votre arrivée

- Faites établir un état des lieux :
- Demandez un nouveau contrat d'abonnement de gaz, d'électricité et d'eau :
- Signalez votre nouvelle adresse à vos nouvelles caisses de sécurité sociale, et d'allocations familiales afin qu'elles procèdent aux réinscriptions :
- Faites-vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau domicile :

Contactez A. Tessiot Déménagement, un conseiller pourra vous aider

Bourges : 02.48.23.01.12

Limoges : 05.55.32.04.44

La Réunion : 02.62.26.66.16

Mayotte : 02.69.61.74.74

Madagascar : (002261) 20.24.248.31